



PROCES VERBAL de la réunion du bureau de la ligue Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 18 Novembre 2018

Stade Jacques Chaban-Delmas / Complexe Lescure de Bordeaux 33000

La réunion débute à 17h

- **Ordre du jour :**
 - Modification du règlement intérieur
 - Maintien de l'examen GAT
 - Examen Savate Bâton Jaune

Membres du bureau présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mr THEVENON Herbert (Vice-président), Mme PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente).

Membres du bureau excusé: Mme AGARD Capucine (Vice-présidente)

1° Introduction du président:

Cette réunion du bureau a été organisée par le président pour prendre des décisions suite à des problèmes que rencontrent la ligue lors du déroulement de la saison sportive, à savoir le peu d'officiels pour les compétitions ligue ainsi que le peu d'inscrits à l'examen du GAT.

2° Modification du règlement intérieur

Le président constate qu'il est actuellement très difficile de constituer les plateaux d'officiels sur les compétitions de Ligue et que malgré leur participation certains clubs ne jouent pas du tout le jeu ; ne fournissant pas ou peu de Juge-arbitres.. Il soumet aux membres du bureau l'idée d'une modification du règlement intérieur qui permettra

d'infliger des pénalités financières aux clubs ne mettant pas à disposition de l'organisation un nombre d'officiels proportionnel aux nombre de tireurs qu'ils engagent. Cette modification du R.I. sera traitée lors de la prochaine réunion du comité directeur afin d'en fixer tous ses aspects (montant de la pénalité, nombre d'officiels en fonction du nombre de tireurs, etc...). Une fois cette modification traitée, elle sera soumise au vote lors de la prochaine assemblée générale. Les membres du bureau valident cette proposition.

3° Maintien de l'examen GAT.

Au moment de la réunion, il n'y a pour le moment qu'un seul candidat à l'examen du GAT. La formation de préparation au GAT a déjà été annulée faute d'un nombre suffisant de participants et le président se demande s'il faut maintenir cet examen. Les membres réfléchissent et décident de l'annuler. Il n'y aura donc pas d'examen GAT 1° cette saison et l'idée d'organiser une session d'examen tous les deux ans sera proposée au C.D.

3° Passage de grade Savate Bâton Défense.

Le président propose que, pour accélérer le développement de la Savate Bâton Défense dans la ligue, l'examen du grade de Savate Bâton Jaune, grade nécessaire pour la formation et l'examen du monitorat fédéral SBD, se fasse au niveau départemental, ce qui peut très bien se faire puisqu'il faut un CTD secondé de deux moniteurs SBD. Il propose également que ça soit le CD33 qui ouvre la voie en organisant son propre SB Jaune ouvert à tous les licenciés de la ligue (et au-delà). Et en fonction du nombre de titulaires du SB jaune, la ligue pourra proposer un UC2 Savate Bâton Défense au mieux la saison prochaine.

4° Annonces et questions diverses.

Pas d'autres questions ni d'annonces diverses.

Le président remercie les participants pour leur présence et pour le bon déroulement de la réunion.

La séance est levée à 17h20

Fait à Bordeaux le 18 Novembre 2018

Le président

Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

David BEYRET